

Le P'tit Wick

N° 14 - SEPTEMBRE 2025

Le Bulletin Officiel de la Commune de Wickerschwihr
D'Wickerschwihrer Zeitung



Actualités p.3

Vie du village p.12

Infos pratiques p.18



LE MOT DU MAIRE

**Chères wickerschwihriennes,
Chers wickerschwihriens,**



Alors que l'été s'achève, c'est l'occasion de revenir brièvement sur les temps forts, les projets aboutis et les belles dynamiques qui font vivre notre commune.

En ce début d'année, Wickerschwihr a fêté dignement les 80 ans de sa libération, une commémoration qui restera à coup sûr dans les annales de notre histoire ! C'est en partie grâce à vous et votre mobilisation durant cette semaine de célébration.

La vie communale est restée très dynamique avec ses diverses manifestations dont je remercie tous les bénévoles, les associations et le comité des fêtes qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie à faire vivre notre commune, bravo à eux !

Une nouvelle association « Amis des aînés de Wickerschwihr », présidée par Isabelle Magnien, a été créée. Celle-ci a pour vocation l'aide aux personnes isolées, malades ou plus vulnérables. La commune soutiendra pleinement ces actions dédiées à l'entraide collective. D'ailleurs, l'aboutissement des séances de gym séniors, qui ont lieu toutes les semaines, a conduit la municipalité à valider un projet d'aménagement d'un physio-parc. Cette aire comprendra une dizaine d'agrs sportifs et de loisirs (fitness, ping-pong, pétanque, repos), le tout dans un espace qui fera l'objet d'une végétalisation. Ce projet est subventionné à hauteur de 80%.

Le mois de mai est désormais synonyme de Journée Citoyenne. Cette année encore, de belles actions ont été effectuées, malgré une participation en légère baisse. Pour continuer à faire grandir cet élan collectif, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions : elles nous aideront à rendre les ateliers plus attractifs et de donner à chacun l'envie de s'investir dans l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette première partie de l'année m'amène à vous rendre également compte de l'évolution du projet « Passerelle, Voie verte » entre Wickerschwihr et Bischwihr. A l'heure où je vous écris ces lignes, les demandes de subventions, d'autorisations, d'études

diverses sont désormais terminées. Le Préfet de Région nous a, par ailleurs, adressé la notification préfectorale d'octroi de la subvention d'état.

Des travaux de gestion des eaux pluviales seront réalisés rue du Grendel entre fin août et début septembre. Pris en charge intégralement par Colmar Agglomération, ces travaux visent à résoudre les problèmes récurrents d'inondations causés par un réseau d'évacuation sous-dimensionné. Il s'agira d'une intervention similaire à celle menée l'an dernier rue des Jardins, confrontée aux mêmes difficultés : débordements et infiltrations dans les habitations, caves et garages lors de fortes précipitations.

La commission urbanisme, en lien avec l'ADHAUR, a travaillé sur un projet de modification simplifiée de notre PLU. Ce document pourra être consulté en mairie durant les permanences du commissaire enquêteur, dont les dates figurent dans ce bulletin.

Une excellente nouvelle pour Wickerschwihr: notre commune vient d'obtenir sa troisième fleur par le jury du Label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction récompense les efforts constants portés par la municipalité, les agents communaux et la commission environnement, dans l'embellissement et la gestion écologique des espaces verts.

Dans cette continuité, je fais de nouveau appel à votre engagement citoyen. Un simple geste, comme le balayage régulier de vos trottoirs et caniveaux, ou le désherbage manuel devant vos propriétés, contribue fortement à l'image et à la propreté de notre village. Cet entretien représente un coût important pour la commune (mobilisation des agents, balayeuse, etc.). Or, depuis le début du mandat, nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter la taxe foncière. Dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée, je compte sur votre aide pour maintenir notre commune propre et agréable pour tous.

Très bonne rentrée à tous.

Votre Maire, Richard Ley

Dernières décisions du Conseil Municipal

Vous retrouvez sur cette page un résumé des principales décisions prises lors des dernières séances de conseil municipal.

TAUX DE FISCALITÉ

Compte tenu des engagements de la municipalité durant ce mandat, le taux de la taxe d'habitation est inchangé, à savoir 13,42 %, tout comme ceux de la taxe foncière sur propriétés bâties (30,14 %), taxe foncière sur les propriétés non bâties (89,09 %), ainsi que celui de la cotisation foncière des entreprises.

AMENAGEMENTS SPORTIFS/SANTÉ SENIOR



Le 25 novembre dernier, le conseil municipal a approuvé le projet de parcours senior au niveau du terrain de foot loisir. Il a été proposé d'adapter le projet afin de pouvoir accueillir un public plus large et multigénérationnel avec mise en place d'agrès sportifs et de loisirs (agrès fitness, boulodrome, table de ping-pong en dur, etc.). Des devis ont été sollicités pour cet aménagement.

RETROCESSION RUE DE LA CHAPELLE

Dans le cadre des travaux de voirie et d'enfouissement à l'entrée sud de Riedwihr et dans la rue de la Chapelle, le maître d'œuvre a souhaité profiter des travaux pour viabiliser les terrains constructibles côté Wickerschwihr en réseaux d'eau potable et d'assainissement.

C'est dans ce contexte qu'il appartient aux différents propriétaires de rétrocéder, par cession gratuite à la commune, les parcelles devant chaque propriété servant de voie et d'équipement pour les parties communes dans le domaine public de la commune. Les biens concernés sont les parcelles section 12 n° 129, 132, 133, 125 et 123. Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'acquérir ces parcelles.

CONVENTIONS D'OCCUPATION DES PRESBYTÈRES DE HOLTZWILH ET URSCHENHEIM

Il a été demandé aux communes desservies par l'office de M. le Curé Alexis Afagnon de contribuer à l'entretien et

aux réparations du presbytère de la communauté de paroisses (16 Grand-rue à Urschenheim) ainsi que ceux du presbytère qu'il occupe (3 rue de l'église à Holtzwihr).



Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent les conventions mais souhaitent cependant que leur soit fourni, chaque année, un bilan annuel concernant les frais généraux d'entretien.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE LÉGER POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition d'un véhicule léger pour ses pompiers suite à la fermeture du corps de sapeurs-pompiers de la commune d'Appenwihr qui dispose de deux véhicules. En effet, le véhicule de première intervention (VPI) de Wickerschwihr, âgé de plus de 35 ans, présente des signes de fatigue et a subi des pannes à répétition. L'achat du véhicule léger de la commune d'Appenwihr est une opportunité, étant donné son état, son équipement, avec un contrôle technique vierge, son faible kilométrage et son prix s'élevant à 5 500 €, et correspondant au besoin de la commune pour les interventions de secours à personne.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL)

Le projet de création d'une Société publique locale (SPL) pour gérer ensemble le parc-expo et l'office de tourisme a été validé par les élus de Colmar Agglomération.

Son but premier est « de garder le contrôle du parc-expo » en mettant fin à la délégation de service publique (DSP) et ainsi échapper aux appels d'offres qui peuvent parfois réserver de mauvaises surprises.

Fusionner le parc-expo et l'office de tourisme permettrait, selon le Président de Colmar Agglomération, d'améliorer l'accueil de certains publics comme les congressistes. Certains services pourraient être mutualisés comme les ressources humaines, la direction financière.

À plus long terme, d'autres structures pourraient également intégrer cette SPL, à l'instar de l'Espace Ried Brun de Muntzenheim.

LES 80 ANS DE LA LIBERATION EN IMAGES



LE 27 JANVIER 1945, IL Y A 80 ANS, JOUR POUR JOUR, WICKERSCHWIHR ÉTAIT LIBÉRÉE! Le dimanche 26 janvier 1945, Wickerschwihr a célébré dignement les 80 ans de sa libération, avec un public nombreux . Une journée riche en émotions et en hommage, où les mémoires se sont croisées et les souvenirs ont été ravivés.



Messe solennelle de la Libération : dans une église comble, les Celtic Ried's Pipers ont fait une entrée sous les cornemuses et bombardes, suivie des porte-drapeaux, anciens combattants et reconstituants. Le Père Alexis Afagnon a rappelé tout le sens du mot « Liberté » à notre époque, 80 ans après la 1ère messe célébrée en présence du Général Vernejoul et des soldats de la 5ème division blindée.





Une mobilisation remarquable des habitants de Wickerschwihr, Holtzwihr et Riedwihr venus nombreux pour célébrer les 80 ans de la Libération et rendre hommage aux Libérateurs.



Richard Ley, Maire de Wickerschwihr, rappelant les durs combats ayant précédé la libération.



Grand moment d'émotion: Jean-Louis Oberlé, ayant vécu la libération dans la commune, avec ses yeux d'enfant de 7 ans, a interprété le Chant des Partisans, accompagné d'Erich Vogt-Calderara au piano.



Harald Lotis, Burgermeister de Bahlingen am Kaiserstuhl, a fait spécialement le déplacement pour rappeler le lien fraternel entre la France et l'Allemagne qui subsiste depuis près de 80 ans.





Les Sapeurs-Pompiers, la clique et les Celtic's Rieds Pipers ont contribué avec brio à l'intensité et à l'émotion de la cérémonie.



Le dépôt de gerbe avec Messieurs les Maires de Wickerschwihr et Porte du Ried, Brigitte Klinkert, Député et Eric Straumann, Président de Colmar Agglomération.



Une immersion 80 ans en arrière grâce aux reconstitueurs et aux véhicules d'époque venus plonger le public dans l'ambiance de la Libération.



Place à la fête : l'Apéritif de la Libération, animé par le Big Band Music Corporation de Freiburg, a offert un moment de convivialité et de partage, permettant à tous de conclure ensemble cette journée historique.



LE DÉFILÉ DE LA LIBÉRATION

C'était le temps fort des célébrations des 80 ans de la libération de la Poche de Colmar : le défilé de la liberté, le 1er février. Plus d'une centaine de véhicules d'époque ont traversé les communes de l'agglomération de Colmar. Sous un très beau soleil, les habitants ont sorti les drapeaux tricolores et américains pour saluer ce convoi inédit, long d'un kilomètre au total.



PCS, PICS, COD 68 : anticiper et gérer les crises



La commune constitue le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile. Afin de soutenir le maire dans l'exercice de ses missions, la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a créé deux outils opérationnels de gestion de crise : le plan communal de sauvegarde (PCS) et le plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

Lors d'un événement significatif qui impacte ou est susceptible d'impacter la population et le territoire communal le maire sera ainsi le premier directeur des opérations de secours (DOS) assisté sur le terrain par le commandant des opérations de secours (COS) qui est en général un officier de sapeur-pompier qui met en œuvre les opérations de secours. Deux missions distinctes ont pour objectif la protection de la population : **SECOURS** et **SAUVEGARDE**.

Les SECOURS : sont caractérisés par l'urgence et visent à soustraire les personnes, les animaux, les biens et l'environnement aux effets dommageables d'accidents, de sinistres, de catastrophes, de détresse ou de menaces extérieures

La SAUVEGARDE : ensemble d'opérations préventives ou immédiates destinées à maintenir ou restaurer la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement.



ORGANISATION DE L'ACTION INTERCOMMUNALE DE CRISE:

La loi Matras, adoptée il y a un an, a voulu renforcer la gestion anticipée des crises en obligeant les EPCI (Etablissement Public de Coopération intercommunale) de réaliser au niveau intercommunal la mise en place obligatoire d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

Les décrets d'application de cette loi fixent les modalités aux collectivités concernées tels que le contenu des PCS et PICS. Ces 2 plans doivent par ailleurs organiser une nouvelle réponse aux situations de crise par la mutualisation de leurs moyens respectifs. Pour l'essentiel le PICS constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il concourt à la solidarité entre les communes membres d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination lors de crises majeures.

Les EPCI exercent des compétences dont il convient d'assurer la continuité en situation de crise afin de préserver le service public au profit des habitants. L'intercommunalité peut mettre ses moyens à disposition des communes membres en cas de besoin : c'est notamment la vocation du PICS d'organiser la solidarité intercommunale et la mise à disposition de moyens complémentaires.

Dès lors qu'ils sont mis à disposition des communes, ces moyens seront placés sous l'autorité de chaque maire sur le territoire de sa commune.

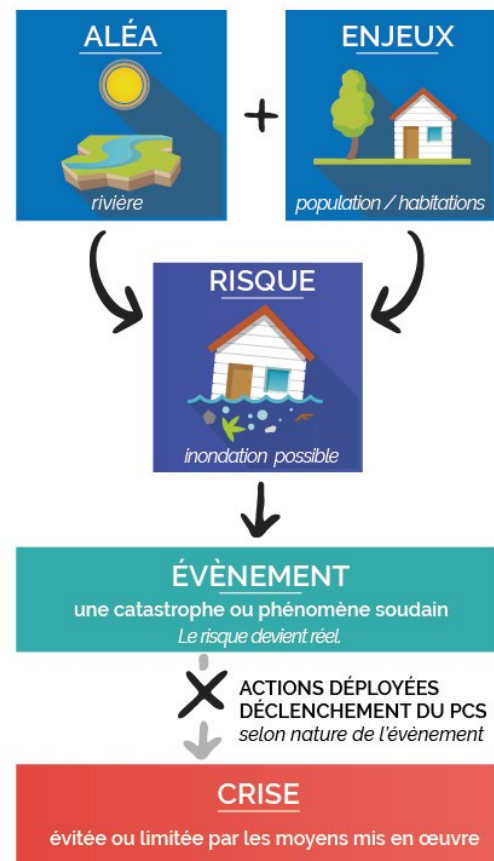
L'articulation entre le PICS et les plans communaux de sauvegarde (PCS) est assurée par le président de l'EPCI qui organise la solidarité et prépare la réponse intercommunale au profit des communes membres face aux situations de crise. Il prévoit en particulier :

- la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- la mutualisation des capacités communales,
- la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.

Le PICS est arrêté par le président de l'établissement public et par chacun des maires des communes ayant un PCS.

ORGANISATION DE L'ACTION DEPARTEMENTALE :

Pour assurer la direction des opérations, le préfet dispose d'un état-major de gestion de crise : le centre opérationnel départemental (COD 68), installé en préfecture et composé, sous son autorité, des représentants des services et entités participant à la gestion d'un événement de crise majeure.



Le conseil municipal en visite aux assemblées parlementaires

Sur invitation de Brigitte Klinkert, Députée du Haut-Rhin et Christian Klinger, Sénateur, les membres du conseil municipal se sont rendus à Paris afin de découvrir le Palais Bourbon et le Palais du Luxembourg et de mieux comprendre le fonctionnement de ces institutions.



Les conseillers municipaux ont eu le plaisir de rencontrer Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale, et d'échanger avec Gabriel Attal, ancien premier ministre.



UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

En juin, le Maire Richard Ley a remis officiellement les clés d'un nouveau véhicule léger aux sapeurs-pompiers de Wickerschwihr, en présence d'Antony Dietrich, Adjoint délégué à la sécurité et des collègues du Centre de Première Intervention de Porte du Ried.

Ce VTULE a été acquis pour améliorer l'efficacité du corps communal, principalement, lors des interventions de secours à personnes, représentant près de 80% des missions dans la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ? Notre centre de secours fait face à un manque de personnel. Aujourd'hui plus



que jamais, nous avons besoin de vous pour continuer à préserver nos services de secours de proximité !

Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires ! Action, esprit d'équipe, engagement au service de votre commune et du SDIS 68... une aventure humaine unique vous attend.

Contact: cpi.wick@outlook.fr

INAUGURATION

La rue du Général de Gaulle a connu un flux inhabituel, non pas de véhicules, mais de piétons, samedi 12 avril. En effet, l'arrivée du printemps a été l'occasion, pour la municipalité, d'inaugurer deux réalisations importantes pour notre commune: la Rue du Général de Gaulle et la Rue du Verger entièrement réaménagées ainsi que le nouvel atelier municipal.



Sous un soleil radieux, élus, habitants, représentants des entreprises et acteurs publics ont pu profiter d'une rue fermée à la circulation afin de pouvoir apprécier les nouveaux aménagements et ouvrages.



Le réaménagement de la Rue du Général de Gaulle, c'est :

-  **Près de 600 mètres de voirie rénovée**
-  **Une zone 30 et des dispositifs de ralentissement**
-  **L'enfouissement des réseaux aériens**
-  **16 nouveaux candélabres LED**
-  **Des nouveaux espaces végétalisés**



Monsieur le Maire et les élus ont coupé le ruban inaugural des nouvelles rues du Général de Gaulle et du Verger.

DES RUES DU GÉNÉRAL DE GAULLE

DU VERGER

ET DE L'ATELIER COMMUNAL



Un deuxième couper de ruban pour l'atelier communal acquis par la commune et transformé dans son ensemble.



Les invités ont pu apprécier les nouveaux aménagements, dont la plupart ont été réalisés en régie par le personnel communal ainsi que par des bénévoles. Coût total des aménagements, financés sur trois ans: 100 000 €.



Tous les intervenants, Bernard Kempf, vice-président TEA (Territoire d'énergies Alsace), Eric Straumann, vice-président de la CEA, Christian Klinger, sénateur, et Brigitte Klinkert, députée, se sont accordés pour dire combien ces travaux « ont été réussis, représentant un bel investissement et une évolution de la commune », « des travaux en profondeur qui permettent désormais une belle traversée sécurisée de la commune ».

D'un montant global de 700 000 € H.T, avec 56% de subventions, Richard Ley a remercié tous les acteurs qui ont « aidé à concrétiser ce projet de voirie, la CEA en particulier de par son écoute et ses financements ». Concernant l'atelier communal, il a rappelé que les employés communaux « n'en avaient pas, ils occupaient un petit garage à côté de la mairie ; et l'essentiel des matériaux était entassé derrière l'église ou dans un grenier. Une telle situation n'était plus viable pour travailler dans de bonnes conditions ». En 2022, a pu être acheté le hangar et un terrain de 25 ares.



VILLAGE AMI DES AÎNÉS, ÇA BOUGE !



En novembre 2025, Wickerschwihr a été labélisé « Village, ami des aînés, niveau « Or » par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Wickerschwihr a fait partie des 3 premiers villages labélisés en France . Bien qu'il soit le plus petit village labélisé, Wickerschwihr n'a pas manqué de faire parler de lui.

Nous avons été sollicités pour participer et témoigner lors de nombreux évènements :

- **15 avril 2025** : Participation au webinaire RFVAA : Danièle Utard y a présenté la démarche participative mise en place à Wickerschwihr pour construire le plan d'actions « Village, ami des aînés » (cf. P'tit Wick de Janvier 2025)
- **12/13 juin 2025** : Participation aux 9èmes Assises Nationales du bien vieillir organisées pour les Conseils départementaux à Strasbourg. Danièle Utard et Isabelle Magnien ont participé à 2 tables rondes pour présenter les actions de Wickerschwihr. Autour des tables, il y avait la CEA, la région Nouvelle-Aquitaine, la ville de Strasbourg et de Mulhouse, et le petit Poucet Wickerschwihr.
- **18 juin 2025** : Isabelle Magnien a participé à un webinaire organisé par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale en partenariat avec le Réseau francophone des villes, amies des aînés. Elle a porté un témoignage sur la mise en œuvre de la démarche VADA et du label.



Conférence
« Logement »
Mai 2024



Un grand projet de Physio-parc, espace d'activités physiques dédiées aux aînés, a été déposé auprès des financeurs que sont le fonds d'appui (RFVAA), la Communauté européenne d'Alsace, la Région Grand Est... Avec leur soutien, le projet devrait pouvoir être entièrement financé.

Il a pour objectif de répondre à une demande des habitants, inscrite dans le plan d'actions, celle de disposer d'un « circuit du cœur ». Un projet d'un coût de près de 70 000 €. Il sera installé sur une partie du terrain « d'entraînement de foot », soit une surface de près de 400m².

L'espace sera doté d'équipements spécifiques pour les aînés mais avec un potentiel de pratique intergénérationnelle : un boulodrome, des agrès, table de ping-pong, une aire de pique-nique, ...

La réalisation est prévue pour fin 2025 - début 2026.

Au village, un grand nombre d'activités a déjà vu le jour : des séances de gym douce pour les plus de 60 ans, avec 44 inscrits sur l'année 2024 ! Des réunions thématiques sur le logement, le code de la route, ...

Plusieurs agrès agrémenteront cette nouvelle aire de fitness extérieur (image d'illustration).



Tondeuse connectée, dépenses maîtrisées : un pari gagnant

Les amateurs de sport l'auront sans doute remarqué : du nouveau sur le terrain de foot de Wickerschwihr ! Cette année, la commune s'est dotée d'un robot-tondeuse de dernière génération, guidé par satellite, pour assurer l'entretien de la pelouse. Après plusieurs semaines de mise en service, le bilan est clair : une solution plus écologique, plus économique... et un gazon toujours impeccable.



Jusqu'au 31 décembre 2024, l'entretien de la pelouse du terrain de football de notre commune était assuré par une prestation de service externe, pour un coût annuel de 11 500€.

Dans le cadre d'une politique responsable de réduction des dépenses de fonctionnement, la municipalité a décidé de changer d'approche.

Comme de nombreuses communes voisines, la municipalité a investi dans un robot tondeuse, permettant une gestion plus autonome et économique du terrain.

Ce robot a été acheté en mars 2025 auprès de l'entreprise

Trompeter d'Artzenheim, pour un montant de 11 300 € HT.

Ce choix représente un investissement amorti en une seule année, tout en garantissant une tonte régulière, discrète et efficace. Le robot travaille de jour comme de nuit, selon les ordres transmis au serveur et en fonction du planning des matches.

L'arrosage du terrain ainsi que l'entretien des abords sont désormais assurés par l'ouvrier communal.

Ce changement permet à la commune de réduire ses charges tout en conservant un terrain de qualité, adapté aux besoins du RHW96 comme des spectateurs.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À WICKERSCHWIHR : AMI DES AÎNÉS

L'association « Amis des Aînés » a été créée à Wickerschwihr en janvier 2025 avec un comité de 11 membres : Isabelle Magnien, présidente - Danièle Utard, secrétaire - Bernard Grandvallet, trésorier - Kati Durand, Etienne Fleith, Colette Gomez, Carole Pires, Sébastien Antoine, Jeannette Giovanna-Marchèse, Marie-Christine Bibert et Eliane Brickert, assesseurs.

Cette association fait suite aux réflexions menées avec les aînés du village dans le cadre de la labélisation « Village Ami des Aînés ». Elle compte actuellement une soixantaine de membres. Son but principal est d'accompagner les aînés dans leur quotidien, en organisant : des activités de remise et maintien en forme (les lundis et mercredis matin), des sorties loisirs, des rencontres, des activités intergénérationnelles (interventions à l'école), des visites aux personnes isolées, une aide à l'utilisation numérique pour les obligations du quotidien avec, un appui aux démarches administratives en proposant un service d'aide aux petits travaux pour lesquels les professionnels n'interviennent pas : petit bricolage, déplacement de petit meuble, jardinage ponctuel, couture, aide aux déplacements.

Si vous avez un besoin, n'hésitez pas à nous contacter en appelant la Mairie au 03 89 47 40 21 qui nous transmettra votre demande.

Le programme de la rentrée :

- les mercredis matins de 10h30 à 11h30 à partir du 3 septembre (activités gratuites financées par la conférence des financeurs d'Alsace)
- Les lundis matins de 10h30 à 11h30 à partir du 8 septembre : activités payantes : environ 20€ le trimestre.
- 18 septembre: Journée des séniors - salle Art'Rhéna à Vogelgrün
- 30 septembre 14h30 : Café Far West pour les séniors

Inscriptions au 06 81 39 77 72



Démarche Santé : des séances organisées au printemps 2025 pour donner goût à la marche.



Père Alexis, du Bénin à Wickerschwihr : un curé au service de la communauté



Après le départ du curé Dominique Kress, c'est le Père Alexis qui a pris la relève le 19 octobre 2024. Même s'il réside à Holtzwihr, sa présence régulière au sein de notre commune en fait presque un habitant de Wickerschwihr à part entière.

Père Alexis, pouvez-vous nous résumer votre parcours ?

J'ai été ordonné prêtre au Bénin le 23 décembre 2000, au terme de 16 années de formation dans cinq divers séminaires, et après 8 ans de ministère pastoral dans mon diocèse de Porto-Novo en tant que vicaire et curé. J'ai été accueilli par le diocèse de Strasbourg en octobre 2008 pour une mission d'études avec comme tout premier lieu d'insertion pastorale, la communauté de paroisses des deux rives de la Bruche. Au terme d'une licence obtenue en philosophie en 2009 et la soutenance en septembre 2011, de deux masters, l'un en philosophie et l'autre en théologie patristique, j'ai entamé un cursus doctoral en philosophie.



Tout en menant les études avec une insertion pastorale à Herbitzheim en Alsace Bossue et à Truchtersheim dans le Kochersberg, j'ai pu soutenir, le 12 janvier 2018, ma thèse de doctorat en philosophie, intitulée « Gnose et totalitarisme : le problème du mal et la responsabilité ».

Retourné au pays après cette soutenance, j'ai, de septembre 2018 à septembre 2022, dirigé un collège-lycée de 1400 élèves.

Depuis octobre 2022, je suis revenu dans le diocèse de Strasbourg au titre de prêtre fidei donum (prêtre diocésain envoyé en mission dans un autre diocèse par son évêque). Après deux ans comme prêtre coopérateur à Ernolsheim sur Bruche et Molsheim, me voici envoyé sur la communauté de paroisses saint

François et sainte Claire sur Ried et Hardt depuis octobre dernier.

Quelles sont vos impressions après vos premiers mois de ministère au sein de notre communauté de paroisses ?

Je puis depuis lors, témoigner du chaleureux accueil dont je fais l'objet depuis 9 mois. Pour ce qui relève de l'engagement des paroissiens, je me réjouis de la bonne volonté manifeste de l'équipe d'animation pastorale (EAP) ainsi que des différents conseils : fabrique et pastoral. Je bénis le Seigneur pour le sens du dévouement des choristes, des organistes, des sacristains, des catéchistes, des servants d'autel et des différentes équipes : funérailles, SEM (service évangélique des malades), Rosaire, prière mensuelle à Jebnheim... Par ailleurs, les différentes propositions pastorales initiées depuis 9 mois ont trouvé un bon accueil, qu'il s'agisse du temps d'adoration devant le saint sacrement exposé pendant le temps de l'Avent, de la visite aux malades et personnes âgées, de la recollection inter paroissiale aux Trois Epis, de la méditation du chemin de la croix pendant le Carême, du pèlerinage en Pologne. Je rends hommage d'une manière générale à tous ceux dont la pratique dominicale permet encore à nos communautés paroissiales d'exister. Sans eux, je ne serais pas parmi vous. Sans eux, on ne pourrait pas non plus continuer de bénéficier des biens spirituels auxquels légitimement nous tenons encore, qu'il s'agisse des funérailles chrétiennes, baptêmes, mariages...

Quel est votre plus grand souhait ?

Dans cet ordre d'idée, mon souhait est que tous ceux qui se déclarent croyants catholiques puissent prendre la mesure de l'importance, aujourd'hui plus que jamais, de la communauté ecclésiale.

Il faut également saluer et encourager la collaboration œcuménique avec nos frères et sœurs protestants. Que dire des liens avec les autorités communales ? Ils sont excellents et je prie le Seigneur de nous donner davantage de travailler ensemble pour le bien-être de l'homme et de l'homme total.

A monsieur le Maire, au conseil municipal ainsi qu'à tous les habitants de Wickerschwihr, je dis mes encouragements, de même que ma communion priante.

Modification simplifiée du PLU: ce qu'il faut savoir



Notre commune évolue, et avec elle, son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Objectif : mieux encadrer la qualité architecturale, environnementale et paysagère des projets, pour un développement harmonieux, respectueux de l'identité locale et rurale.

Intégration paysagère:

Face à un phénomène de densification et d'urbanisation perdant en qualité, il était devenu indispensable d'intégrer des règles concourant au maintien de caractéristiques davantage rurales et traditionnelles, constituant ainsi l'identité de notre commune et de notre région. Par exemple, les constructions principales devront désormais adopter des pentes de toitures entre 40° et 55°.

Protection du patrimoine et du bâti ancien :



Désormais, un **inventaire des bâtiments protégés** est mis en place et leurs démolitions sont interdites. Les rénovations, extensions et transformations sont encadrées afin de préserver l'authenticité du bâti ancien (construction avant 1948).

Clarification des règles d'implantation et d'emprise au sol :

Les modes de calcul concernant l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives ont été clarifiés. De même, l'emprise au sol des constructions est désormais mieux définie pour faciliter l'élaboration et l'instruction des demandes.

Végétalisation :

Pour répondre aux enjeux de désimperméabilisation, renaturation des sols et valorisation du cadre de vie, il est envisagé d'intégrer un objectif de végétalisation à respecter dans les projets de construction.

Règlement Municipal des Constructions :

Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU, et afin d'éviter une révision plus lourde, l'ADAUHR recommande l'adoption d'un Règlement Municipal des Constructions (RMC), à l'instar de plus en plus de communes.

Ce document, émanant du droit local, viendra enrichir les règles existantes en encadrant plus spécifiquement les aspects esthétiques et architecturaux des projets de construction, de rénovation et d'aménagement, plus particulièrement en zone Ua, correspondant aux secteurs

historiques de la commune (Grand Rue, Rue du Général de Gaulle). Ce dispositif a ainsi pour but d'assurer une logique plus respectueuse du centre-bourg et de son bâti ancien.

Le RMC possède une force juridique équivalente à celle du PLU, s'appliquant ainsi lors des demandes de permis de construire ou de déclarations préalables.



3 QUESTIONS À...

Antony DIETRICH, Adjoint au maire délégué à l'urbanisme

Quels sont les objectifs de cette modification simplifiée ?

L'objectif de cette modification est double. D'une part, elle répond à des retours selon lesquels le PLU actuel est considéré flou ou trop permissif sur certains aspects, un avis partagé par des instances spécialisées telles que Colmar Agglomération, le CAUE et l'ADAUHR.

D'autre part, elle entend mieux protéger le caractère rural et architectural qui fait la richesse de nos communes alsaciennes du Ried. Nous constatons une tendance croissante à la banalisation, voire à la dégradation du tissu urbain, avec un risque de plus en plus fréquent de voir émerger des opérations dénuées de cohérence paysagère.

Cela ne signifie pas pour autant que des projets plus contemporains seront exclus. Nous sommes convaincus que tradition et modernité peuvent coexister, à condition que ces projets s'inscrivent avec finesse et respect dans l'identité locale de notre village.

Pourquoi protéger le bâti ancien dans la commune ?

La tendance actuelle, en Alsace comme ailleurs, est à la démolition de maisons anciennes — parfois encore en bon état — ou à des rénovations qui s'éloignent parfois des principes architecturaux traditionnels.

Même si notre commune a été fortement marquée par les destructions de la guerre puis a connu un développement plus moderne à partir des années 1970, cela ne justifie pas de négliger le patrimoine bâti encore existant, contribuant au caractère authentique de nos villages alsaciens.

Il est également essentiel que les constructions récentes s'intègrent plus harmonieusement au tissu ancien. C'est tout l'enjeu de la mise en place d'un Règlement Municipal de Construction, outil pertinent pour guider cette transition.

Cette démarche s'inscrit aussi dans une vision plus large avec le projet de revalorisation de la Grand-Rue et du cœur de village, d'autant plus dans un contexte où notre commune s'ouvre davantage au tourisme.

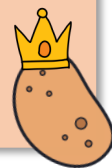
Favoriser des constructions et rénovations respectueuses de l'authenticité de notre village, c'est ainsi contribuer à mettre en valeur son esthétique et renforcer son attractivité.

Quels conseils à donner aux porteurs de projets ?

Le meilleur réflexe à avoir, c'est de contacter nos services avant de déposer votre demande d'autorisation. Un petit échange en amont permet souvent d'éviter bien des aller-retours. On peut vous donner un premier avis, répondre à vos questions et vous aider à ajuster votre projet pour qu'il ait toutes les chances d'être accepté.



CA S'EST PASSÉ !



MATINÉE DU GÉRANIUM

Ce printemps encore sur la place de la Mairie, de nombreuses fleurs et plants de légumes ont été proposés aux habitants par les établissements Erdinger afin de décorer cours, jardins et maisons.

Les membres du conseil municipal proposèrent aux acheteurs présents de planter leurs divers achats (le terreau étant offert), tout en distribuant le compost issu des déchets verts livré par Colmar Agglomération.



JOURNÉE CITOYENNE

A nouvelle année, nouvelle journée citoyenne. Et, petite nouveauté de 2025, elle se déroula durant le mois de mai.

Peinture, électricité, petits et gros entretiens à travers le village... Du désherbage des allées du cimetière au nettoyage de printemps de l'église, les bénévoles s'étaient rassemblés afin d'entretenir la commune mais également de partager un moment de solidarité et de convivialité.

Pour cette année encore, merci aux participants de tous âges dans la commune d'avoir animé ce moment d'entraide. Rendez-vous toujours plus nombreux pour une prochaine édition en 2026 !

34ÈME FÊTE DE LA POMME DE TERRE

Pour se dérouiller à la sortie de l'hiver et reprendre les bonnes habitudes, rien ne vaut un peu d'exercice en conditions réelles. C'est pour cela qu'après le marché aux puces d'avril (qui marque le premier temps majeur d'animation), le Comité des Fêtes et les associations du village se sont investis pour la 34ème Fête de la Pomme de Terre de début juillet sur la place de la mairie.

Ouvert le samedi soir par le traditionnel concert de la chorale Cécilia's Swing, marquant ainsi le lancement des festivités, la musique continua grâce à un DJ entraînant les participants sur la piste de danse improvisée dans la Grand'rue.

Dimanche, pour l'inauguration, Jean-Pierre Hug, président du Comité des Fêtes, s'est fait le porte-parole des bénévoles associatifs pour retracer l'évolution de la manifestation et remercier tous les visiteurs présents et à venir des deux jours. Il fut suivi par le maire LEY Richard et les autres officiels présents Brigitte KLINKERT et Christelle LEHRY pour saluer le dur travail des « héros de l'ombre » en amont et durant la manifestation.



Mitonnées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le Comité des fêtes de Neuf-Brisach, l'ASW Basket et la chorale Cécilia's Swing, les visiteurs ont notamment pu apprécier la qualité des plats proposés. Les plus jeunes, quant à eux, pouvaient profiter des jeux proposés dans la cour ouverte animée par « Lire, Relire, Délire ».

Wickerschwihr : un village engagé auprès de la LIGUE CONTRE LE CANCER

A l'instar des années précédentes, les habitants de Wickerschwihr se sont mobilisés: le montant des dons en faveur de la LIGUE contre le cancer du Haut RHIN s'élève cette année à 4 866,80€.

La Ligue contre le cancer est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1918, qui œuvre pour la prévention, le dépistage, le soutien aux malades et la recherche contre le cancer. Elle est présente sur tout le territoire français, elle s'appuie sur la générosité du public et l'engagement de ses bénévoles et salariés.

Nos remerciements s'adressent aux donateurs mais également aux quêteuses qui se sont investies :



Béatrice HUSSER - Martine HUG - Odile GRIBLING - Monique BAUMAN - Brigitte OBRY - Pascale ZIMMERMANN - Marie José FUCHS - Jocelyne MEYER - Christiane RINGLER.

REDUISEZ VOTRE RISQUE !

Aujourd'hui près de 40% des cancers seraient évitables avec des mesures de prévention adaptées.

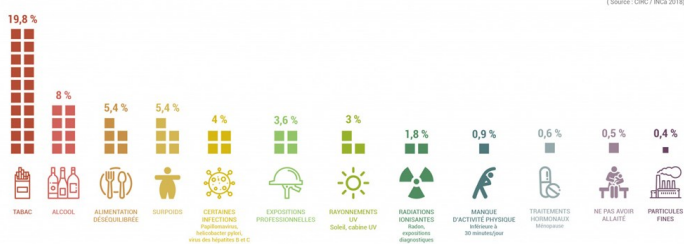
Cette prévention repose sur deux axes principaux :

Les facteurs environnementaux : pollution de l'air, radon, amiante, expositions professionnelles.

Les facteurs comportementaux : tabac, alcool, alimentation déséquilibrée, sédentarité, exposition excessive au soleil.

Proportion des cancers liés aux principaux facteurs de risque

On peut prévenir 40 % des cas de cancers (142 000/an) grâce à des changements de comportements et des modes de vie (Source : CIRC / IARC 2018)



La prévention dès le plus jeune âge

L'éducation à la santé dès le plus jeune âge est essentielle. La ligue intervient dans les établissements scolaires pour aborder des thèmes tels que le tabac, l'alimentation, la prévention solaire, en collaboration avec les équipes éducatives. Des outils pédagogiques comme "Clap Santé" et "Lig'up" sont mis à disposition pour soutenir ces actions.

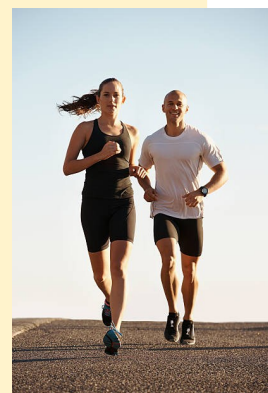
La vaccination : un outil de prévention efficace

La vaccination est un moyen efficace de prévention contre certains cancers, notamment ceux liés aux infections par les virus HPV et hépatite B. Le vaccin contre les HPV est recommandé pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans. Il est pris en charge par

l'Assurance Maladie et, en Alsace, le reste à charge peut être remboursé par les Comités de la Ligue contre le cancer.

L'activité physique : un geste quotidien pour la santé

La pratique régulière d'une activité physique modérée réduit le risque de développer plusieurs types de cancer, tels que ceux du côlon, du sein et de l'endomètre. Il est recommandé de pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique dynamique par jour pour les adultes, et 60 minutes pour les enfants et adolescents.



Ensemble agissons pour la prévention : devenons acteurs de notre santé en adoptant des comportements favorables à la prévention.

Afin de réduire les risques de cancer, la Ligue mène diverses actions :

- Sensibilisation du public : informer et sensibiliser sur les comportements à risque.
- Éducation à la santé en milieu scolaire : interventions dans les écoles, collèges et lycées pour promouvoir des habitudes de vie saines.
- Développement d'environnements favorables à la santé : création de labels tels que "Ma Ville se Ligue" pour encourager les collectivités locales à adopter des politiques de santé publique.

Pour en savoir plus ou participer à ses actions, vous pouvez consulter le site officiel de la Ligue contre le cancer : www.liguecancer-cd68.fr

Joyeux anniversaire à



Anniversaires d'Octobre :

01/10/1935 : Marie-Jeanne UTARD - 90 ans
 06/10/1952 : Michèle GENITRINI - 73 ans
 08/10/1942 : Marie-Thérèse FLEITH - 83 ans
 16/10/1954 : Denis RINGLER - 71 ans
 25/10/1951 : Françoise FOURNERET - 74 ans
 25/10/1945 : Guy FLEURY - 80 ans
 30/10/1945 : Odile GRIBLING - 80 ans
 31/10/1953 : Vitantonio MARCHESE - 72 ans

Anniversaires de Novembre :

05/11/1943 : Gabrielle STOLL - 82 ans
 06/11/1953 : Fabienne CHATELIN - 72 ans
 15/11/1950 : José HERRERA - 75 ans
 15/11/1943 : Marie-Louise VEZOUL - 82 ans
 21/11/1941 : Robert BUCHHOLZ - 84 ans
 24/11/1954 : Josiane LANG - 71 ans
 28/11/1951 : Patrice LANG - 74 ans

Anniversaires de Décembre :

13/12/1941 : René VOGEL - 84 ans
 27/12/1936 : Gabrielle GALLION - 89 ans
 30/12/1932 Denise THIRION - 93 ans
 31/12/1927 : Jeanne HAUMESSER - 98 ans

Anniversaires de Janvier 2026 :

01/01/1939 : Geneviève SAUVEBOIS - 87 ans
 02/01/1940 : Cécile SCHREINER - 86 ans
 02/01/1944 : Jean-Pierre GRIBLING - 82 ans
 05/01/1952 : Gracieuse DA SILVA - 74 ans
 12/01/1954 : Jocelyne PAVLIHA - 72 ans
 14/01/1949 : Suzanne ANDRES - 77 ans
 14/01/1945 : Nicole MULLER - 81 ans
 16/01/1947 : Raymond FRICKERT - 79 ans
 21/01/1943 : Alain VEZOUL - 83 ans
 27/01/1956 : Christian SCHREINER - 70 ans
 29/01/1942 : Trifun STANKOVIC - 84 ans
 30/01/1954 : Annie JUILLIERE - 72 ans
 30/01/1953 : Adelino DA SILVA - 73 ans
 31/01/1949 : Nicole ROHMER - 77 ans



Ils se sont dit Oui !

23 Avril 2025 : M. Alexandre MEYER et Mme Christine FRITSCH

06 Juin 2025 : M. Arnaud DIETSCH et Mme Marie HALLEL

07 Juin 2025 : M. Andrea NAPOLI et Mme Aurélie LE BOUTER
 M. Thomas HENSMANS et Mme Clara BOSCH

Ils nous ont quittés



26 Janvier 2025 : M. Gérard MEYER

09 Avril 2025 : M. Jean-Claude MEYER

19 juin 2025 : Mme Margareta STANKOVIC



WICKERSCHWIHR OBTIENT SA 3ÈME FLEUR !

Le jury du concours Villes et Villages Fleuris vient de rendre son verdict : notre commune a décroché sa 3ème fleur !

Les critères ont évolué depuis plusieurs années: préservation de la biodiversité, choix de plantes économes en eau, plantation d'arbres, système de récupération d'eau, protection des zones naturelles,...

Une belle récompense pour notre commune engagée, depuis plusieurs années, en faveur de la biodiversité, du développement durable et d'une meilleure gestion des espaces verts.



A VOS AGENDAS :

08/09 Conseil Municipal 19h00 - Salle De Lattre 	18/09 Wick After Work Joyeux Retraités - Donneurs de sang 18H - Place centrale 	27-28/09 Il était une fois dans l'ouest Lire, rélire, délires Samedi:14-18h D:imanche: 10h-18h 		12/10 Festival du Rire Joyeux retraités Salle des Fêtes
31/10 Halloween Party pour les jeunes	16/11 Commémoration de l'armistice 1918 	24/11 Conseil Municipal 19h00 - Salle De Lattre	05/12 Passage du Saint Nicolas	07/12 Fête des Noel des Aînés Salle des Fêtes
13/12 Concert de Noel 18h30 - Eglise St Jacques le Majeur 				
 Prochaines messes à l'église Saint Jacques Le Majeur 30/08 : 18h30				



ENQUETE PUBLIQUE :

Du 5 septembre au 6 octobre 2025

- **Ouverture et 1ère permanence:**
Vendredi 05/09/2025 - 8H00 à 10H00
- **2ème permanence :**
Mardi 23/09/2025 - 15H00 à 17H00
- **3ème permanence et clôture :**
Lundi 06/10/2025 - de 16H00 à 18H00

Les observations peuvent être écrites et déposées directement à la mairie pendant la durée de l'enquête. Il est aussi possible de les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

DEVANT MA MAISON, EN TOUTE SAISON !



Des trottoirs propres, c'est l'affaire de tous !

Même s'ils appartiennent au domaine public, l'entretien des trottoirs et caniveaux devant les habitations revient aux occupants (propriétaires ou locataires), et ce toute l'année. Ce geste citoyen permet aux agents municipaux de se concentrer sur d'autres espaces publics.

- **Printemps - été :** balayage du trottoir devant sa propriété, désherbage manuelle des mauvaises herbes (pas de produits chimiques).
- **Automne:** balayez les feuilles mortes pour éviter glissades et bouchons dans les caniveaux.
- **Hiver :** il est important de déneiger et casser la glace pour la sécurité de tous. Attention : pas de sel au pied des arbres !



Mairie de Wickerschwihr

37 Grand-Rue - 68320 Wickerschwihr
 Tél. 03 89 47 40 21 - Fax 03 89 47 46 49
 mairie@wickerschwih.fr
 www.communedewickerschwih.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 16h - 19h
 Mardi: 14h00 - 17h00
 Jeudi: 08h00 - 12h00
 Vendredi: 08h00 - 12h00

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ce bulletin communal a été réalisé par la municipalité de Wickerschwihr.

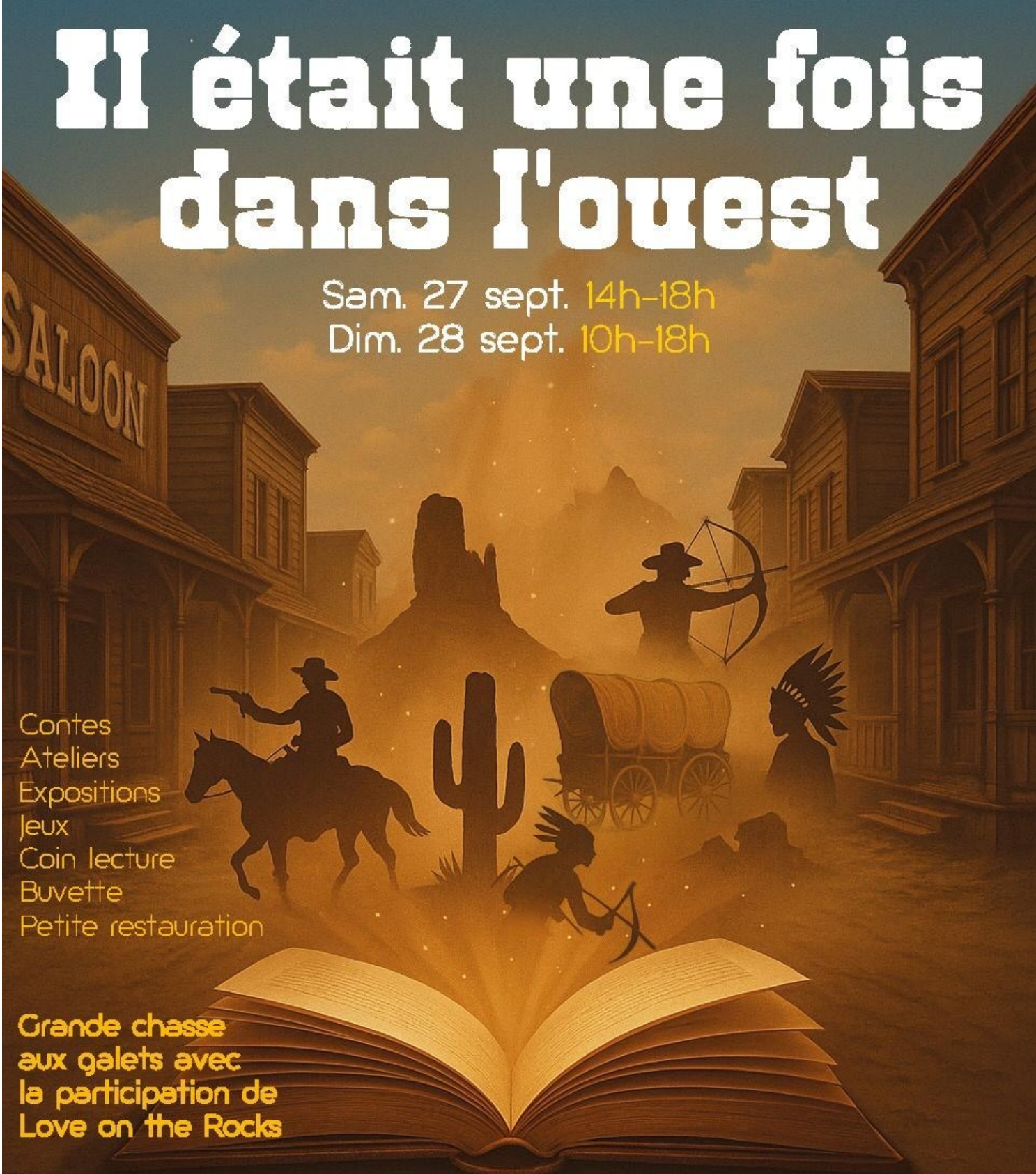
Directeur de publication : Richard LEY
 Conception: Antony DIETRICH
 Ont participé à ce numéro : Adrien RINGLER, Danièle UTARD, Corinne TROESCH, Nicole FRIEH, J.J RINGLER
 Crédits photos : Mairie de Wickerschwihr, Robert RINGLER

Imprimerie MACK– Ce document a été imprimé sur du papier recyclé

Il était une fois dans l'ouest

Sam. 27 sept. 14h-18h

Dim. 28 sept. 10h-18h



Contes
Ateliers
Expositions
Jeux
Coin lecture
Buvette
Petite restauration

Grande chasse
aux galets avec
la participation de
Love on the Rocks

RE
DE LIREs

Salle des fêtes de Wickerschwihr
Entrée libre

Nos partenaires
Commune de Wickerschwihr